

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2019

Présents : - S. BONJEAN - C. CHEVALIER - A. DUBOIS - M. GOUEFFON - J.M LAROCHE - G. LELAY - D. MOUSSET - M. MUSSIER - D. PAQUERIAUD - M. SIMON - B. TRONCIN - D. VIZIER

Absents : F. JOUANET (procuration donnée à Mme GOUEFFON) M.C. BAPTISTE (procuration donnée à M. SIMON) -J. PERICHON (excusé)

Secrétaire de séance : M. B. TRONCIN.

Ordre du jour :

Complément délibération du 5 juin 2018 instaurant le régime indemnitaire (RIFSEP)

Le 05 juin 2018, une délibération a été prise pour instaurer le RIFSEP.

- Le paragraphe D concernant l'IFSE mentionnait que, en cas de congé de longue maladie, longue durée et grave maladie, l'IFSE est suspendu. Il convient de rajouter la phrase suivante : Cependant l'agent conservera les versements faits dans le cadre de la maladie ordinaire afin qu'il n'ait pas à rembourser à la commune les sommes reçues en maladie ordinaire.

- Le paragraphe C concernant le CI mentionnait que, en cas de congé de longue maladie, longue durée et grave maladie le CI est suspendu. Il convient de rajouter la phrase suivante : Cependant l'agent conservera les versements faits dans le cadre de la maladie ordinaire afin qu'il n'ait pas à rembourser à la commune les sommes reçues en maladie ordinaire.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Admission en non valeur (Commune et local commercial)

* *Commune*

La trésorerie nous a fait parvenir un état des sommes à admettre en non-valeur pour la commune pour un montant total de 4.83 €. Il convient de délibérer pour accepter l'admission en non-valeur de ces produits irrécouvrables (années 2016 à 2017)


Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

* *Local commercial*

La trésorerie nous a fait parvenir un état des sommes à admettre en non-valeur pour le local commercial pour un montant total de 7542.00 €. Il convient de délibérer pour accepter l'admission en non-valeur de ces produits irrécouvrables (années 2014 à 2015)


Guy LELAY regrette que le bail commercial signé en son temps ne fasse état d'une caution solidaire du ou des associés et que ce soit le citoyen qui paye aujourd'hui.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1

 **Autorisation donnée au Maire pour signer les contrats d'agents contractuels pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, à un accroissement saisonnier d'activité et au remplacement des fonctionnaires et des agents contractuels**

Suite à une demande de la trésorerie, il convient de prendre une délibération générale autorisant le Maire à signer chaque nouveau contrat d'agent contractuel.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

 **Autorisation donnée au Maire pour signer une convention de formation (renouvellement certiphyto) entre la communauté d'agglomération de Moulins et la commune de Bessay**

La communauté d'agglomération de Moulins a organisé une formation pour le renouvellement certiphyto. Il convient d'autoriser le Maire à signer cette convention.


Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

 **Demande de subvention exceptionnelle club sportif Bessaytois**

Le club sportif de Bessay a organisé le week-end de Pâques son tournoi féminin annuel avec la présence d'équipes nationales. Dans le cadre du développement de cette manifestation, le club sollicite une subvention exceptionnelle pour l'achat de matériel, lots...

Le Conseil Municipal propose de verser 700€ à titre de subvention exceptionnelle pour cette manifestation.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

 **Rénovation salle club de l'amitié et réfection toitures écoles - demande d'accord définitif de subvention du Conseil Départemental**

Le Conseil départemental a émis un accord de principe sur les dossiers de demande de subvention concernant la rénovation salle club de l'amitié et la réfection de toitures des écoles. Il convient maintenant de solliciter l'accord définitif de la commission permanente.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

 **Questions diverses :**

Michel SIMON a assisté à une session extraordinaire du Conseil Départemental de la Nièvre à Tresnay concernant les projets d'aménagement de la RN7 dont le but était de voter une motion pour dénoncer le gel des financements de l'État depuis deux ans. Après cette session les élus, les parlementaires et les présidents d'associations NIEVRE ALLIER LOIRE ont bloqué la circulation pour demander la relance des études et des travaux de mise en 2x2 voies de cet itinéraire sur les trois départements.

Michel SIMON informe le Conseil Municipal de l'inauguration des locaux de la pétanque, des hôtels à insectes et du pot de départ en retraite de Mme GAGNOL Paulette et de M. BORDES Serge. Les dates retenues seront communiquées ultérieurement.

Martine GOUEFFON rappelle que la commune est sélectionnée pour le label des villages fleuris, le jury régional passera le 28 juin.

Elle a assisté à la réunion du Comité de Gestion de la cantine, 120 à 125 repas sont servis tous les jours. Cette année encore un pique-nique sera offert aux enfants le dernier jour d'école.

Michel SIMON fait part de la reprise à mi-temps thérapeutique de Mme Éragne jusqu'à sa visite médicale en septembre prochain.

Danièle MOUSSET donne le compte-rendu annuel de l'assemblée Générale du Service des Eaux SIVOM Sologne Bourbonnaise.

Elle demande où en est l'aménagement de l'emplacement à côté de la propriété MARGELIDON rue de l'Échelle.

Guy LELAY évoque le problème de la dalle au local pétanque, Michel SIMON répond qu'une réfection a été demandée. Le local est en service depuis un mois et donne satisfaction.

Bernard TRONCIN remarque le nombre croissant de camping-cars sur l'aire de service et suggère d'y placer une table et un panneau indiquant les commerces et lieux à visiter.

Il informe que le chantier pour l'antenne d'ORANGE débutera fin juin et sera opérationnel fin juillet. Le projet TDF pour installer l'opérateur FREE débutera prochainement.

Céline CHEVALIER a rencontré le commercial de PROLUDIC pour un éventuel achat de jeux dans la cour des maternelles. Une demande de devis va être faite. Des bancs seront installés dans la cour ainsi qu'un tableau fabriqué avec des planches et de la peinture pour tableau à la craie.

Elle signale un besoin de rénovation des sanitaires du centre de loisirs.

Lors de la journée « ramassage des déchets » du CMJ, les enfants ont constaté un nombre important de mégots un peu partout ce qui les a choqués. Les enfants demandent la possibilité d'installer des cendriers. Céline CHEVALIER évoque l'idée de l'équipe technique d'organiser le ramassage des sapins de Noël pour faire des copeaux ;

Arnaud DUBOIS indique que le bulletin municipal est quasiment terminé.

Une visite du poulailler INTEROVO pourrait être organisée pour les élus.

Une réunion de la commission communication est programmée le jeudi 6 juin à 20h, elle examinera le projet d'inauguration de la zone refuge.

Sylvain BONJEAN constate de nouveau que des voitures se garent en haut de l'école.

Il note le mauvais état de la passerelle donnant sur le complexe sportif et les portails qui restent la plupart du temps ouverts. Les vestiaires sont souvent allumés la nuit, des dégradations sur les filets des buts ont été commises.

Michel SIMON regrette l'incivisme des utilisateurs et répond que le nécessaire a été fait il y a 6 mois pour la commande des poutres de la passerelle. Une signalisation aux abords du pont sera mise en place.

Michel MUSSIER signale que le chemin des Sorbiers a été réparé suite aux dégradations.

L'éclairage du boulodrome sera installé mi-juin.

Il fait part d'une demande de M. Jean-Luc DORIN qui recherche un terrain pour stockage de grumes. Ce projet pourrait éventuellement se faire sur la zone artisanale du Comte, néanmoins des interrogations demeurent par rapport à l'accès.

Jean-Michel LAROCHE fait part du mauvais état du RD 300(route de la Ferté).

Il aimerait pouvoir donner son avis sur l'emplacement de places de stationnements handicapés prévues à la mairie et à la salle polyvalente.

Séance levée à 22h32